

DELIBERATION N°20-2025 :

Convention FIPHFP

Le **01 avril 2025 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 11
- Représentés : 4

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Marc BEYNET, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Richard MAGNAN, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Madame Claire BARNEOUD, Madame Catherine ASSO

Avaient donné pouvoir :

*Monsieur François CHARPIOT à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Muriel MULLER à Monsieur Marc BEYNET
Madame Chantal EYMEOUD à Madame Catherine ASSO
Monsieur Jean-Michel ARNAUD à Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD*

Vu la convention annexée

LE PRESIDENT

Monsieur le Président expose aux membres présents que le FIPHFP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapés de la Fonction Publique) propose aux employeurs publics de signer des conventions de partenariat avec des axes à réaliser en fonction d'objectifs définis en commun.

Il explique que le CDG peut assister, informer, analyser et être présent aux côtés des collectivités pour développer une politique du handicap en matière d'emploi.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le président à signer la convention avec le FIPHFP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 15

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'autoriser le président à signer la convention FIPHFP annexée

Fait à Gap, le 01 avril 2025

Le Président


Marcel CANNAT

Pour transmission :

- Représentant de l'Etat

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.